

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



LA LETTRE N°71

Avril 2022

LA PAROLE DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL



De la guerre sans nom à la guerre honteuse ?

1954. Dans de nombreuses tombes familiales sont inhumés les premiers combattants tués en Algérie. Les discours, lorsqu'il y a eu des discours, furent sobres.

Bien qu'un article discret du code des pensions attribuait à ces morts la mention « Mort pour la France », ce terme n'était jamais employé. En ce temps-là, la guerre d'Algérie était une guerre sans nom, une guerre cachée, une guerre sans Mort pour la France.

1962-1999. Grâce à la formidable mobilisation des associations d'anciens combattants d'Algérie, la mention « Mort pour la France » s'affiche progressivement sur les tombes et les monuments aux morts. La guerre d'Algérie est reconnue comme telle, le 18 octobre 1999.

Mais parallèlement à l'action des associations, celle conduite par une jeune génération d'historiens diverge. Elle se concentre sur les pages sombres de la guerre vue du côté français. Le Mort pour la France est progressivement marginalisé. Il est suspecté d'avoir torturé.

2022. Le 60ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie marque une étape essentielle de cette marginalisation. Dans le rapport de 160 pages qu'il a remis au Président de la République, l'historien Benjamin Stora n'emploie qu'une seule fois l'expression « Mort pour la France » pour évoquer les combattants musulmans dont la France aurait abandonné les tombes. Une politique de « saucissonnage » de la Mémoire de la guerre d'Algérie est préconisée. Elle place sous les projecteurs de l'opinion publique, l'armée française « coupable, forcément coupable »,

- d'avoir torturé de nombreux combattants FLN,
- d'avoir fusillé des Français d'Algérie à Alger le 26 mars 1962,
- d'avoir abandonné les Français d'Algérie à Oran le 5 juillet 1962,
- d'avoir laissé aux mains des tortionnaires les harkis.

Voilà venu le temps de la guerre honteuse. Que va y gagner la mémoire nationale ?

A chacun d'y réfléchir.

Photo : Tombe d'un "Mort pour la France" dans le cimetière de Dieppe (Seine-Maritime)

Serge BARCELLINI
Contrôleur Général des Armées (2s)
Président Général de l'association "Le Souvenir Français"

Contact :
communication@souvenir-francais.fr

EN BREF

[Lire le billet d'humeur du mois](#)
[Bilan des activités du Président Général](#)

CE MOIS-CI

Serge Barcellini
Contrôleur général des Armées (2s)
Président Général du Souvenir Français

A l'honneur de vous inviter aux **hommages rendus à l'occasion du 60ème anniversaire de la guerre d'Algérie**

Jeudi 31 mars à 17h00 : Inauguration de l'exposition sur la guerre d'Algérie réalisée par l'ONACVG au siège du Souvenir Français 20 rue Eugène Flachet 75017 Paris –
Visite libre du 1er avril au 29 avril 2022 -

Mercredi 30 mars à 14h30 : Hommage aux "Morts pour la France" en Algérie inhumés au cimetière de Perpignan.

Pour participer à l'un de ces événements : partenariats@souvenir-francais.fr



Sous les projecteurs

Le Souvenir Français met à l'honneur le 60ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie...

[Lire l'article](#)

L'agenda du mois

Le Souvenir Français en action ! La mobilisation des comités et des délégations au mois d'avril

[Lire l'article](#)



AVRIL



Trois questions à

Trois représentants d'associations d'anciens combattants UF-UFAC, UNC, FNACA

[Lire l'article](#)

C'était hier

Découvrez les activités du mois passé en images !

[Lire l'article](#)



Nos partenaires

Tous partenaires pour la mémoire ! Le Souvenir Français entretient un dense réseau...

[Lire l'article](#)

Il était une fois un monument

Le carré militaire dédié aux soldats « Morts pour la France » en Algérie dans le cimetière de l'ouest à Perpignan...

[Lire l'article](#)

L'œil de l'historien

Guy Pervillé, la mémoire de la guerre d'Algérie 60 ans après...

[Lire l'article](#)

On aime on soutient

Le Souvenir Français met en avant de nombreux projets mémoriels

[Lire l'article](#)

Si vous souhaitez aider Le Souvenir Français et devenir gardien de la mémoire, n'hésitez pas à adhérer ou à faire un [don avec ce formulaire](#).



REJOIGNEZ-NOUS !

Formulaire à remplir et à joindre avec votre règlement

L'association Le Souvenir Français reconnue d'utilité publique peut recevoir :

- votre **DON** avec déduction de 66 %
- votre **LEGS**

Informations au : 01 48 74 53 99
infos@souvenir-francais.fr

FORMULE CHOISIE - 2022

PROFIL ADHÉRENT	Montant après déduction fiscale ▼
Cotisation membre Titulaire	à partir de 10 €
Cotisation membre Titulaire avec reçu fiscal	à partir de 20 € 6,80 €
Cotisation membre Bienfaiteur avec reçu fiscal	à partir de 50 € 17,00 €
Cotisation Jeunes (à partir de 13 ans et jusqu'à 25 ans pour les étudiants)	5 €
Abonnement Revue - si adhérent	10 €
Abonnement Revue - si non adhérent	20 €

l'abonnement à la Revue (4 revues et 1 supplément par an) n'ouvre pas droit au reçu fiscal

RENOUVELLEMENT ADHÉSION

Je verse la somme de : € en règlement de (cases à cocher) :

ma cotisation ma cotisation + abonnement Revue mon abonnement à la Revue

par **CHÈQUE** : à l'ordre de LE SOUVENIR FRANÇAIS
à envoyer au 20 rue Eugène Flachat – 75017 Paris

par **VIREMENT BANCAIRE** : PARIS IDF CENTRE | IBAN : FR60 2004 1000 0100 9491 4Y02 030 PSSTRPPPAR

en **ESPÈCES** : à remettre à un responsable du Souvenir Français dans une enveloppe avec votre nom

en **LIGNE** sur le site Internet : <https://le-souvenir-francais.fr/soutenir-le-souvenir-francais/>

Mes coordonnées (impératif)

NOM

Prénom

Adresse postale

Code postal Ville

Adresse électronique

Téléphone (fixe ou portable)

Date :

– Avec les remerciements du Souvenir Français pour votre fidélité et votre soutien –

Les 18 propositions du Souvenir Français en vue de la présidentielle et des législatives 2022 afin de donner toute sa place à la politique mémorielle.

[CLIQUER ICI](#)

Suivez-nous sur les réseaux !



Le Souvenir Français

20 rue Eugène Flachat

copyright www.le-souvenir-francais.fr 2021

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)